

**CABINET IMMOBILIER DE HAGUENAU**

10 route de Bischwiller

67500 HAGUENAU

☎ 03.88.73.42.33

**TARIF DES HONORAIRES EN VIGUEUR**

BAREME EN PRIX MAXIMUM

Il est spécifié que ce tarif s'entend taxe à la valeur ajoutée

incluse au taux en vigueur de 20%

Pour toutes autres prestations: selon devis

En cas de délégation de mandat le montant des honoraires applicables est celui du mandat principal

**1 - NÉGOCIATION SUR VENTES ET ACHATS D'IMMEUBLES D'HABITATION**

jusqu'à 30 000 € .....	10,00% du prix de vente (Minimum 2 000 €)	à la charge de l'acquéreur
de 30 001 € à 50 000 € .....	8,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 50 001 € à 80 000 € .....	7,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 80 001 € à 100 000€ .....	6,50% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 100 001 € à 150 000 € .....	6,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 150 001 € à 200 000 € .....	5,50% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
de 200 001 € à 300 000 € .....	5,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur
au dessus de 300 001 € .....	4,00% du prix de vente	à la charge de l'acquéreur

**2 - LOCATION D'IMMEUBLES D'HABITATION**      **à jour de la loi ALUR****a) à la charge du bailleur**

entremise et négociation .....	1,00% du loyer annuel hors charges
visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail .....	6,00% du loyer annuel hors charges
réalisation de l'état des lieux d'entrée .....	2,00% du loyer annuel hors charges

**b) à la charge du locataire**

visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail .....	6,00% du loyer annuel hors charges
réalisation de l'état des lieux d'entrée .....	2,00% du loyer annuel hors charges

**3 - REDACTION D'ACTES (hors négociation et état des lieux)**

bail habitation .....	250 € à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
bail professionnel .....	350 € à charge du locataire
bail commercial .....	500 € à charge du locataire
bail garage .....	85 € à charge du locataire
cautionnement .....	80 € à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
avenant au bail d'habitation .....	60 € à la charge du demandeur

**4 - ETAT DES LIEUX D'HABITATION (à partager par moitié entre bailleur et locataire)**

jusqu'à 30m2	120 € (+ 80 € si meublé)	à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
de 31m2 à 50m2	180 € (+ 80€ si meublé)	à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
de 51m2 à 75m2	220 € (+ 100€ si meublé)	à partager par moitié entre le bailleur et le locataire
au-dessus de 75m2	250 € (+ 120€ si meublé)	à partager par moitié entre le bailleur et le locataire

**5 - GESTION LOCATIVE**

gestion courante .....	9,60% des loyers payés	à la charge du bailleur
garantie loyers impayés .....	2,50% du quittancement	à la charge du bailleur

**6 - NEGOCIATION D'IMMEUBLES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS ET PROFESSIONNELS**

jusqu'à 11 000 € .....	1 600 € forfait
de 11 001 à 30 000 € .....	15% du prix de vente
de 30 001 € à 60 000 € .....	10% du prix de vente
au dessus de 60 001 € .....	7% du prix de vente

**7 - LOCATION COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET PROFESSIONNELLES**

20% du loyer annuel hors taxes et hors charges	à la charge du locataire
--	--------------------------

**8 - ESTIMATION .....**      180 € (Sous conditions, se renseigner à l'agence)**9 - CONSEIL - CONSULTATION .....**      100 € sur rendez-vous d'1 heure